

# RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 068

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

## BACHELIER EN CONSEILLER SOCIAL

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	6° Sciences politiques et sociales
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Le bachelier « Conseiller social » organisé par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du Cadre européen de certification.

Le bachelier Conseiller social est un professionnel de la gestion des différents aspects du droit social. Il est actif au niveau de l'entreprise, publique ou privée, et des organismes connexes (secrétariat social, syndicat,...).

A ce titre :

- il gère les différents aspects de la législation sociale vécus quotidiennement par les acteurs en jeu (travailleur, employeur et demandeur de services)

- il gère les salaires

- il collabore à tous les niveaux de la gestion du personnel. Travaillant seul, en équipe multidisciplinaire ou en collaboration avec le département des ressources humaines, ses compétences techniques et méthodologiques s'inscrivent dans une démarche de valorisation et de développement de la dimension humaine à tous les niveaux des entreprises, institutions et autres milieux où il exerce ses activités.

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **1 Etablir une communication professionnelle**

- Utiliser les techniques de communication
- Participer et faciliter le processus de communication
- Récolter les informations et informer
- Argumenter son point de vue
- Maîtriser les outils de bureautique et de réseau
- Adapter sa communication au public visé

### **2 Interagir avec son milieu professionnel**

- Se créer un réseau professionnel
- Identifier les partenaires de son environnement professionnel externe et connaître leur culture
- Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne, leurs stratégies et analyser les enjeux
- Identifier les contraintes et les ressources disponibles et analyser leur impact
- Collaborer avec les professionnels des différents services, solliciter leurs avis, leurs connaissances et leurs compétences
- Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences
- Identifier le projet de l'entreprise et s'y positionner en tant qu'acteur

### **3 Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- Identifier et mesurer les enjeux de sa pratique professionnelle
- Identifier et s'approprier les valeurs et les règles éthiques propres à son métier et au secteur d'activités
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
- Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)

### **4 Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale**

- Appliquer la réglementation du travail
- Assurer les formalités liées au contrat de travail depuis sa formation jusqu'à sa cessation
- Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants
- Respecter et appliquer les conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale

### **5 Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel**

- Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise
- Réaliser l'ensemble des opérations liées aux prestations de travail
- Analyser et diagnostiquer les problématiques administratives et financières individuelles et adopter les procédures adéquates
- Maîtriser différents logiciels de gestion du personnel

### **6 Collaborer avec le département des Ressources humaines à l'élaboration et à la mise en place de sa politique**

- Identifier la culture et les objectifs de l'entreprise
- Offrir un soutien administratif aux différentes fonctions des ressources humaines
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en place et au développement de la politique RH dans l'entreprise
- Mettre en application les différentes fonctions des ressources humaines
- Utiliser les techniques de gestion de conflit, de négociation et de médiation

### **7 Développer des projets répondant aux problématiques actuelles des organisations**

- Identifier et analyser les potentialités de l'organisation
- Maîtriser la méthode de la gestion de projets
- Concevoir des actions en partenariat